

Weiterbildung – Formation Continue

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2020, l'ALMA asbl dispose de l'agrément en tant qu'organisateur de cours de formation professionnelle continue.

« La médiation à la rencontre de l'IA : À quel point ChatGPT est-il humain – et qu'est-ce que cela signifie pour notre pratique ? »

Michael LARDY

Date & horaire : 27 mars 2026 de 9h00 à 13h00

Public cible : Tou.te.s les médiateur.trice.s effectuant des médiations et souhaitant impliquer l'IA dans leur pratique

Contenu : La formation aborde les questions suivantes :

- Dans quelle mesure une IA peut-elle faire preuve d'empathie ?
- Peut-elle écouter activement ?
- Quelles sont ses limites ?

La formation se compose d'ateliers et de conférences.

À l'aide de l'IA, des cas sont élaborés et des médiations sont préparées.

L'utilisation de l'IA pour la conception des premiers contacts et la préparation de la première séance de médiation est également abordée.



Intervenant : Michael Lardy, Médiateur

<https://www.linkedin.com/in/michael-lardy-019394213/recent-activity/all/>

Informations IMPORTANTES : Afin de garantir des conditions de travail optimales, il est demandé aux participants de **venir avec un ordinateur portable** et de **disposer d'un abonnement professionnel auprès d'au moins un fournisseur d'IA**. Les versions gratuites ne permettent malheureusement pas un travail approfondi. L'atelier pourra se tenir dans de bonnes conditions à partir de dix inscriptions avec un accès professionnel.

Langue : français et allemand

Participants : min 10 / max 20

Lieu : Luxembourg, Centre de Médiation, 87, route de Thionville, 2^e étage

Frais de participation : € 100,- (Membres de l'ALMA), € 150,- (non-membres)

Organisation : Association Luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs Agréés a.s.b.l. - **ALMA asbl** (<http://www.alma-mediation.lu>)

Inscriptions jusqu'au 20 mars 2026 : INSCRIPTION

Pour les désistements communiqués à l'ALMA asbl moins de 4 jours avant la date de la formation, les frais de participation ne seront pas remboursés.